

N° 8448

CHAMBRE DES DEPUTES

PROJET DE LOI

**relative à la construction du centre de remisage et de maintenance du tramway
au quartier de la Cloche d'Or**

RESUME

Le projet de loi n° 8448 autorise la réalisation d'un second centre de remisage et de maintenance du tramway au sud de Luxembourg-Ville, dans le quartier de la Cloche d'Or, ainsi que son raccordement au réseau et les études afférentes. Inscrit dans la dynamique du Plan national de mobilité 2035, qui anticipe une hausse de 40 % de la demande de déplacements par rapport à 2017 et un triplement des voyageurs du tram à l'horizon 2035, le projet répond à la saturation du site du Kirchberg et accompagne à la fois les extensions urbaines et la mise en service d'un tram rapide entre Esch-sur-Alzette et la capitale. Implanté entre l'A6 et le futur boulevard de Cessange, le centre, conçu pour optimiser l'intermodalité, assurera le remisage nocturne hors gel, l'entretien préventif et curatif, le nettoyage quotidien et la centralisation des fonctions techniques et administratives — le bâtiment administratif devenant le futur siège de Luxtram S.A. Dimensionné pour accueillir jusqu'à 40 rames (dont 20 rames rapides), l'ensemble sera réalisé en deux phases : dès 2028, un remisage non couvert de 6 rames permettra d'exploiter les premières extensions ; en 2030, l'achèvement des bâtiments livrera un atelier de 12 000 m², un remisage couvert de 240 m (environ 10 000 m²) et 3 000 m² de bureaux, sur 4,9 ha bâtis au sein d'une parcelle d'environ 8,5 ha. Exemple sur le plan environnemental (ossature bois, toitures végétalisées, production photovoltaïque jusqu'à 1 050 MWh/an, récupération de plus de 1 000 m³ d'eaux pluviales, tri des déchets, traitement des eaux usées, certification DGNB Gold/Silver visée), le projet, évalué à 152.400.000 d'euros HTVA, est financé à hauteur de 132.400.000 euros par l'État et de 20.000.000 d'eurospar la Ville de Luxembourg, conformément au pacte des actionnaires de Luxtram s.a., marquant le passage d'une logique de rattrapage à une véritable stratégie d'anticipation au service d'une mobilité durable.